



Au Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine

À E. Tendayi ACHIUME

Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

À Mary Lawlor

Rapporteuse Spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme

À Irene KHAN

Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

16 Juin 2021

Objet : Appel urgent pour mettre fin au harcèlement judiciaire contre Assa Traoré

Le Service International pour les Droits de l'Homme (ISHR) et le Comité Adama sollicitent votre attention urgente concernant le harcèlement judiciaire auquel fait face Madame Assa Traoré, sœur d'Adama Traoré tué aux mains de la police, pour son militantisme depuis presque cinq ans pour la conduite d'une enquête transparente établissant la responsabilité des gendarmes ayant causé la mort de son frère et pour que ces derniers soient traduits en justice.

A propos des auteur.es

Le Service International pour les droits de l'Homme (sigle anglais : ISHR) est une organisation non gouvernementale internationale, indépendante qui promeut et protège les droits humains en soutenant les défenseur.es de ces droits et en renforçant les normes et les systèmes des droits humains. Plus d'infos sur : www.ishr.ch. Contacts : a.etong@ishr.ch, s.hosseiny@ishr.ch et f.toutou-mpondo@ishr.ch

Le Comité Adama est un collectif français de lutte contre les violences policières, formé à la suite du meurtre d'Adama Traoré par la police française, le 19 juillet 2016. Plus d'infos sur [Facebook](#), [Twitter](#) ou [Instagram](#). Contact : laveritepouradama@gmail.com

Résumé des faits

Le 19 juillet 2016, Adama Traoré est décédé des suites d'une interpellation aux mains des gendarmes de Beaumont sur Oise (voir les informations détaillées dans le rapport conjoint de ISHR et Comité Adama). ¹Nous rappelons que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine a communiqué sur son cas ([FRA 1/2017](#)). Une plainte a été déposée, mais, presque cinq ans après les faits, aucun des gendarmes impliqués n'a été inquiété, la justice se refusant toujours à les mettre en examen. Dès le début, la famille Traoré s'est retrouvée dans un bras de fer permanent à tous les niveaux pour éviter la clôture du dossier. Depuis le décès de son frère en Juillet 2016, Madame Assa Traoré a établi le "Comité vérité et justice pour Adama"

¹ https://www.ishr.ch/sites/default/files/documents/soumission_haute_commissaire_-_violences_policieres-final.pdf

et milite pour demander la transparence sur les circonstances de l'interpellation d'Adama, se mobilise pour faire reconnaître la responsabilité des gendarmes dans la mort de ce dernier, et plus généralement contre les violences policières.

En effet, face aux déclarations fallacieuses et infondées du procureur en charge du dossier, au refus des autorités d'organiser une reconstitution des faits ou encore les différents rapports d'expertises contradictoires quant aux causes du décès d'Adama, Assa Traoré a entamé plusieurs actions demandant que lumière soit faite sur le décès de son frère. Ces actions comprennent notamment des mobilisations pluriannuelles qu'elle organise via le Comité Adama, les déplacements à travers la France et dans le monde, les conférences, les actions médiatiques, les articles et reportages des médias nationaux et internationaux ou encore le rapprochement avec différentes luttes sociales et politiques en France et à l'étranger.

C'est dans cette lignée que le 19 Juillet 2019, trois ans après la mort d'Adama et frustrée des entraves perpétuelles à l'enquête sur la mort de son frère, Assa Traoré, à travers la page Facebook du Comité Adama, a publié [une tribune intitulée "J'accuse"](#) dans laquelle elle y accuse et nomme tous ceux et celles qui ont entravé l'enquête sur la mort de son frère notamment les experts, gendarmes, procureur et juges. Dans cette tribune, Assa Traoré demande la vérité quant aux actes ayant causé la mort de son frère et dénonce l'inertie de l'autorité judiciaire face aux auteurs. Une plainte pour diffamation est alors déposée contre elle par les gendarmes mentionnés dans cette tribune. Cinq ans après la mort de son frère, malgré l'existence de suffisamment d'éléments pour mettre en examen les gendarmes et les renvoyer devant le tribunal pour la mort d'Adama, Assa Traoré se retrouve sur le banc des accusés sans que les responsables de la mort de son frère ne soient inquiétés. En outre, une communication demandant une enquête rapide et impartiale sur le dossier d'Adama et que celle-ci inclut une évaluation de la conformité des agissements de la municipalité et de la police/gendarmerie, conformément aux obligations de la France en vertu du droit international relatif aux droits de l'Homme, y compris le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale avait déjà été adressée à la France².

En Décembre 2019 Assa Traoré est attaquée en diffamation et pour atteinte à la présomption d'innocence par les gendarmes qu'elle accuse, dans la tribune publiée sur Facebook, d'être responsable de la mort de son frère. Après avoir été déboutés en première instance en Juillet 2020 et condamnés à payer les frais de justice de Madame Traoré, les gendarmes font appel de la décision. En Février 2021 a lieu le second procès au civil devant la Cour d'Appel de Paris pour "atteinte à la présomption d'innocence" et Madame Traoré est condamnée à retirer des réseaux sociaux la tribune intitulée "J'accuse" et à rembourser les frais de justice des gendarmes³. Mais cela ne s'arrête pas là. Plus récemment, les 6 et 7 Mai 2021 a eu lieu le procès au pénal devant la 17ème chambre du Tribunal correctionnel de Paris devant laquelle Madame Traoré est

² <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gld=22991>

³ *L'Express*, "Assa Traoré condamnée en appel pour atteinte à la présomption d'innocence des gendarmes", https://www.lexpress.fr/actualite/societe/assa-traore-condamnee-en-appel-pour-atteinte-a-la-presomption-d-innocence-des-gendarmes_2145983.html

poursuivie pour diffamation. Madame Traoré, mère de trois enfants, éducatrice de formation et actuellement au chômage, fait aujourd'hui face à des dommages et intérêts chiffrés à 10 000€ pour chacun des gendarmes, un montant disproportionné aux vues de sa situation, et le procureur de la République a requis sa condamnation. La cour présentera sa décision le 1er Juillet 2021.

Il est clair qu'en multipliant les procédures judiciaires contre Madame Traoré, les différentes parties prenantes tentent de la criminaliser et décrédibiliser son combat pour que justice soit rendue à son frère. Ces procès s'ajoutent à une longue liste de tactiques employées pour détourner l'attention de l'opinion publique de la justice attendue pour la mort d'Adama et dissuader Madame Traoré de continuer son combat⁴. Dans les cas de violences policières à caractère raciste, la criminalisation des victimes est récurrente, passant notamment par un harcèlement judiciaire dont est actuellement victime Assa Traoré.

De plus, tandis qu'après presque cinq ans il n'y a eu aucune avancée vers la tenue d'un procès des personnes impliquées dans la mort d'Adama, la justice s'apprête une nouvelle fois à se prononcer contre sa sœur Assa Traoré, victime de ce déni de justice. En effet, l'impunité dont bénéficie la police pour avoir tué une personne noire démontre le mépris du gouvernement quant à la vie des personnes noires. En agissant si rapidement pour protéger ses fonctionnaires lorsque ceux-ci sont auteurs de crimes racistes, l'Etat perpétue à son tour la violence psychologique et le harcèlement contre Madame Traoré, une femme noire, uniquement parce qu'elle aspire à ce que justice soit rendue pour la mort de son frère. Cela a un impact considérable sur toutes les autres familles souhaitant s'exprimer et aspirant à ce que justice soit faite pour les crimes et violences commises par la police

Compte tenu de ce qui précède nous vous demandons d'intervenir urgemment auprès de la France pour lui demander de :

- Mettre un terme au harcèlement judiciaire auquel fait face Madame Assa Traoré pour son plaidoyer visant à ce que les auteurs de la mort de son frère soient tenus responsable et poursuivis en justice ;
- Assurer une enquête transparente et impartiale dans les plus brefs délais dans le cas d'Adama Traoré
- Mettre fin à l'impunité en matière de violences policières et assurer des enquêtes réellement libres et impartiales en cas de décès ou blessure de toute personne entre les mains de la police, notamment :
 - faire réellement peser la charge de la preuve sur les autorités et non sur les défenseur.es des victimes, ainsi que le préconise la CourEDH qui a énoncé que toute blessure survenue en garde à vue fait naître une présomption de mauvais traitement qu'il incombe aux autorités de renverser, et non aux victimes de prouver
 - soumettre les cas de décès ou de blessures graves survenus aux mains de la police à une enquête diligente et approfondie conduite par un organe qui soit hiérarchiquement institutionnellement et en pratique, indépendant de la police

⁴ Déclaration conjointe d'ISHR et du Comité Adama délivré lors de la 45ème session du Conseil des Droits de l'Homme <http://www.ishr.ch/sites/default/files/documents/hrc45-wgpac-ishr-jst.pdf>

- prononcer de réelles peines dissuasives en cas de violences policières
- assurer l'accès immédiat à un.e médecin dès les premières blessures ou autres indices de malaise et avertir immédiatement les familles, proches ou avocat.es des victimes
- assurer l'accès immédiat à des expertises médicales indépendantes et contradictoires en cas de décès ou blessures graves entre les mains de la police

Enfin, nous appelons également vos mandats à publier une déclaration conjointe avant que la Cour ne présente sa décision contre Assa Traoré le 1 Juillet 2021. Cela amplifiera la visibilité quant au harcèlement dont est victime Madame Traoré et valorisera son travail légitime en tant que défenseure des droits humains face aux campagnes de décrédibilisation auxquelles elle doit faire face.